



# Règlement de La course des Femmes

## Dimanche 08 Mars 2020

#### **ARTICLE 1**

La Course des femmes aura lieu le Dimanche 08 Mars 2020 à Béziers :

Le départ s'effectuera à 10h00 sur les allées Paul Riquet au niveau de la statue, une boucle de 5,7 kms pourra s'effectuer en courant ou en marchant, avec une arrivée estimée vers 12h00 aux Allées Paul Riquet.

#### **LE PARCOURS**

Départ Allées Paul Riquet, Plateau des Poètes, Avenue Wilson, Carrefour de l'Hours, Centre commercial du Polygone, Rue Isaac Newton, Rue Nicolas Copernic, Rue Jules Verne, Boulevard de Genève, Rue Antoine Palazy, Rue Jean Valette, Rue Verdi, Traversée des Arènes, Rue des Nouvelles Arènes, Avenue Enseigne Albertini, Rue Bordeaux, Rue Daumier, Rue de l'école Andelys, Place du 14 Juillet, Avenue Jean Moulin, Avenue Georges Clemenceau, Place de la Victoire, Rue de la République, Rue Trencavel, Place de la Madeleine, Rue Paul Riquet, Place Pierre Semard, Rue Pierre Flourens, Place Gabriel Péri, Rue des anciens Combattants, Rue de la Citadelle, Place Jean Jaurès, Arrivée Paul Riquet.

#### ARTICLE 2

La course se fera à allure libre. Elle sera ouverte à tous, licenciés ou non, âgés de 8 ans révolus.

Cependant les mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte ou de l'éducateur de leur club qui cosignera le bulletin d'engagement.

La course des Femmes n'est pas une compétition. Les participants sont tenus de respecter les instructions données par les organisateurs.

La course se fera avec une priorité de passage ce qui implique aux participants de respecter le code de la route.

En cas de nécessité les secours seront assurés par les sapeurs pompiers de la Ville de Béziers.

Des équipages de la Police Municipale seront positionnés sur les zones plus particulièrement sensibles ainsi que des signaleurs pour faciliter la sécurité des participants.

Chaque coureur accepte que les organisateurs diffusent les photos sur leur site.

#### ARTICLE 3

Les coureurs devront s'acquitter d'une participation de 5 euros par chèque au nom des Gazel's du cœur. Le bulletin d'inscription est à envoyer ou à déposer :

limite d'envoi par poste le Vendredi 28 Février

## Service des sports Caserne Saint Jacques -34500 BEZIERS

Les participants pourront s'inscrire selon la modalité choisie sur la fiche informations pratiques. Nous prendrons les inscriptions le matin de la course

#### **ARTICLE 4**

Le circuit sera balisé par les organisateurs.

Les participants s'engagent à effectuer la totalité du parcours déterminé par les organisateurs dans la limite d'une arrivée aux alentours de 12h00, ou à signaler leur renoncement auprès de l'équipe d'assistance. Le parcours ne présente pas de difficulté majeure. Toutefois, il peut se révéler délicat sur certaines portions. En conséquence, il est demandé la plus extrême prudence aux participants.

## **ARTICLE 5**

Chacun des organisateurs a souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile. Ces garanties viendront en complément de toutes assurances personnelles des participants et notamment d'une garantie d'assurance liée à une licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## **ARTICLE 6**

La participation à la Course des Femmes implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et de se **conformer** aux décisions prises par les organisateurs.

# **INFORMATIONS PRATIQUES**

# **INSCRIPTIONS**

Elles doivent êtres faites exclusivement sur le bulletin officiel ci-contre.

disponible au:

Service des sports Béziers, Caserne St-Jacques 04 67 36 80 22 de 08h00 à 12h00 de 13h30 à 17h30

> OU en ligne sur le site de la ville rubrique sport sports@ville-beziers.fr

> > OU le jour de la course de 9h00 à 9h45

à envoyer par courrier date limite d'envoi Vendredi 28 Février



# **BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE**



# **A LA COURSE DES FEMMES**

	N° Tel participant :			
Та	ille Tee.Shirt : □ S □M □L □XL □XXL			
Nom:	Prénom :			
Age:	Sexe:			
Adresse :				
C . P :	Ville:			
boite mail	:			
Tel Personne à prévenir en cas de problème :				
Je déclare ne pas avoir de contre-indications à la pratique de la course à pied, et avoir pris connaissance du règlement de la course des Femmes,				
Fait à Béziers le :	Signature			
Pour les mineurs de moins de 18 ans, identification de l'accompagnant(e) :				
Nom:	Prénom :			
Date de naissanc	e: / /			
Adresse :				

Je déclare être autorisé pa responsabilité de sa partic	•	gal du mineur identifié ci-dessou nmes.	ıs, à assurer la
Nom du mineur :	Prénom :		
Fait à Béziers le :		Signature	